



Bellignat, le 15 janvier 2021

PETITJEAN Damien
Proviseur,

Aux

Parents d'élèves des lycées Arbez Carme et
Painlevé.

Affaire suivie par
Damien PETITJEAN

Téléphone
04 74 81 97 97
06 80 73 82 28
damien.petitjean@ac-lyon.fr

63 route de la forge 01100
BELLIGNAT

Madame, monsieur,

Comme annoncé par le premier ministre le 14 janvier, la phase épidémiologique actuelle est complexe et requiert une vigilance accrue. Même si, en milieu scolaire, à ce stade la circulation du virus reste maîtrisée, le protocole sanitaire des lycées prévoit différentes mesures qui peuvent évoluer selon l'intensité de circulation du virus, afin de maintenir la protection la plus étendue possible des élèves et personnels. Ce protocole va se renforcer à compter du lundi 18 janvier 2021.

Il a été décidé de maintenir, au-delà du 20 janvier, de maintenir notre plan de continuité pédagogique sur la base d'une présence en alternance des élèves dans un maxima de 50% de présentiel. Une organisation modifiée, dans la mesure du possible sera mise en œuvre à destination des élèves de terminales. Celle-ci vous sera très rapidement présentée.

Un protocole renforcé pour le restaurant scolaire sera travaillé la semaine prochaine pour une entrée en vigueur le 25 janvier 2021.

Enfin, les cours d'EPS qui se pratiquent dans un lieu fermé seront suspendus à partir de ce lundi 18 janvier 2021. Les cours prévus en extérieur pourront continuer à se tenir. Là encore et ce dans un souci de bonne organisation, une réflexion avec les équipes concernées s'engagera dès la semaine qui vient.

La généralisation du couvre-feu à partir de 18h n'aura pas d'impact direct sur le fonctionnement du lycée et des transports scolaires. L'internat sera ouvert dimanche soir aux horaires habituels. Les parents qui véhiculent leurs enfants sont couverts par le motif " activité professionnelle, enseignement et formation".

Le déploiement des tests antigéniques sera renforcé. Les personnels et lycéens pourront en bénéficier sur la base du volontariat (avec accord préalable des responsables légaux) dans ou à proximité du lycée. Cette offre de tests sera déployée dans des zones où le virus circule activement, et en complémentarité du contact-tracing dès l'apparition de 3 cas confirmés sur une période de 7 jours.

Le renforcement du protocole et le strict respect des gestes barrières sont une absolue nécessité afin de limiter la propagation au sein du lycée et permettre de maintenir l'accueil des élèves.

Je sais pouvoir compter sur la collaboration de chacun et vous en remercie.

Damien PETITJEAN

Proviseur